

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES
- ASTREE-**

Siège social :45, Avenue Kheireddine Pacha BP 780 - 1080 – Tunis Cedex

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances -ASTREE-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2012 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF (ECC MAZARS) et Mr Chiheb GHANMI (La Générale d'Audit & Conseil).

**Annexe n°1
Actif du bilan**

		(Chiffres en dinars tunisien)			
		Au 31 décembre 2012			
	Notes	Brut	Amortissements et provisions	Net	Au 31/12/2011
AC1 Actifs incorporels	A 1	653 363	586 368	66 995	87 258
AC11,12,13 Investissements de recherche et développement		653 363	586 368	66 995	87 258
AC14 Acomptes versés					
AC2 Actifs corporels d'exploitation	A 2	6 944 516	5 620 362	1 324 154	955 651
AC21 Installations techniques et machines		5 883 210	4 780 894	1 102 316	876 545
AC22 Autres installations, outillages et mobiliers		917 238	839 468	77 770	69 377
AC23 Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours		144 068		144 068	9 729
AC3 Placements	A 3	281 693 854	6 477 199	275 216 655	247 715 878
AC31 <u>Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées</u>	A 3.1	10 847 511	4 024 571	6 822 940	6 693 126
AC311 Terrains et constructions d'exploitation		3 855 502	1 884 873	1 970 629	2 058 662
AC312 Terrains et constructions hors exploitation		6 302 009	2 139 698	4 162 311	3 944 464
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		690 000		690 000	690 000
AC32 <u>Placements dans les entreprises liées et participations</u>	A 3.2	30 487 775		30 487 775	30 487 775
AC33 <u>Autres placements financiers</u>	A 3.3	239 835 796	2 452 628	237 383 168	210 015 937
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		74 180 240	2 332 185	71 848 055	57 069 208
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		86 849 089	416	86 848 673	86 074 533
AC333 Prêts hypothécaires		399 599		399 599	498 377
AC334 Autres Prêts		496 868	120 027	376 841	353 819
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		77 910 000		77 910 000	66 020 000
AC34 <u>Créances pour espèces déposées auprès des Entreprises cédantes</u>	A 3.4	522 772		522 772	519 040
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	A 4	49 163 347		49 163 347	25 209 511
AC510 Provisions pour primes non acquises		7 572 714		7 572 714	7 515 177
AC530 Provisions pour sinistres Vie		230 401		230 401	45 053
AC531 Provisions pour sinistres Non Vie		36 340 201		36 340 201	16 248 625
AC550 Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non Vie		-		-	203 952
AC561 Autres provisions techniques Non Vie *		5 020 031		5 020 031	1 196 704
AC6 Créances	A 5	64 837 133	7 007 139	57 829 994	35 443 139
AC61 <u>Créances nées d'opérations d'Assurance directe</u>	A 5.1	41 607 521	5 760 791	35 846 730	29 201 574
AC611 Primes acquises et non émises	A 5.1.1	1 259 089		1 259 089	216 960
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	A 5.1.2	35 801 378	5 488 582	30 312 796	25 849 017
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	A 5.1.3	4 547 054	272 209	4 274 845	3 135 597
AC62 <u>Créances nées d'opérations de réassurance</u>	A 5.2	20 194 246	614 433	19 579 813	3 378 835
AC63 <u>Autres Créances</u>	A 5.3	3 035 366	631 915	2 403 451	2 862 730
AC631 Personnel	A 5.3.1	69 249		69 249	64 003
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	A 5.3.2	2 328 752		2 328 752	2 796 177
AC633 Débiteurs divers	A 5.3.3	637 365	631 915	5 450	2 550
AC7 Autres éléments d'Actif	A 6	12 430 932		12 430 932	12 062 761
AC71 <u>Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse</u>	A 6.1	5 442 957		5 442 957	4 993 962
AC72 <u>Frais d'acquisition reportés</u>	A 6.2	1 721 078		1 721 078	2 038 318
AC73 <u>Comptes de régularisation Actif</u>	A 6.3	5 266 897		5 266 897	5 030 481
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	A 6.3.1	4 949 315		4 949 315	4 908 876
AC733 Autres comptes de régularisation	A 6.3.2	317 582		317 582	121 605
Total de l'Actif :		415 723 145	19 691 068	396 032 077	321 474 198

(Chiffres en dinars tunisien)

Annexe n°2
Capitaux propres et passif du Bilan

	<i>Notes</i>	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
Capitaux propres			
	P 1		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	P 1.1	20 000 000	20 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	P 1.2	36 231 873	38 901 373
CP4 Autres capitaux propres	P 1.3	21 200 315	11 237 065
CP5 Résultat reporté	P 1.4	251 960	727 572
Total capitaux propres avant résultat :		77 684 148	70 866 010
CP6 Résultat au 31 décembre	P 1.5	9 797 685	13 218 138
Total capitaux propres avant affectation :		87 481 833	84 084 148
Passif			
	P 2		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	P 2.1	3 933 798	933 798
PA23 Autres provisions		3 933 798	933 798
PA3 Provisions techniques brutes	P 2.2	245 042 578	201 674 415
PA310 Provisions pour primes non acquises Non Vie		24 029 998	22 204 450
PA320 Provisions d'assurances Vie		90 615 980	80 301 779
PA330 Provisions pour sinistres Vie		2 419 074	1 887 790
PA331 Provisions pour sinistres Non Vie		116 669 145	90 489 978
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Vie		898 024	1 100 647
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes Non Vie		943 949	1 019 788
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage Non Vie		-	241 349
PA360 Autres provisions techniques Vie		1 258 125	654 766
PA361 Autres provisions techniques Non Vie		8 208 283	3 773 868
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	P 2.3	36 449 437	15 228 575
PA6 Autres dettes	P 2.4	21 478 336	17 962 139
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1	6 709 587	6 359 040
PA611 Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe	P 2.4.1.1	5 916 481	5 633 660
PA612 Dettes indemnisées subrogées à l'Entreprise d'assurance	P 2.4.1.2	793 106	725 380
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	P 2.4.2	8 305 242	6 189 484
PA63 Autres dettes	P 2.5	6 463 507	5 413 615
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	P 2.5.1	438 067	437 642
PA632 Personnel	P 2.5.2	769 342	701 741
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	P 2.5.3	4 730 722	3 919 122
PA634 Crédoeurs divers	P 2.5.4	525 376	355 110
PA7 Autres passifs	2.6	1 646 095	1 591 123
PA71 Comptes de régularisation passif	P 2.6.1	1 646 095	1 591 123
Total des capitaux propres et du Passif :		396 032 077	321 474 198

Annexe n°3
Etat de résultat technique de l'Assurance Non Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2012	Au 31/12/2012	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
PRNV1 <u>Primes acquises</u>	82 579 031	<25 875 131>	56 703 900	53 109 050
PRNV11 Primes émises et acceptées	84 404 579	<25 825 357>	58 579 222	52 516 348
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	<1 825 548>	<49 774>	<1 875 322>	592 702
PRNT3 <u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	6 177 199	-	6 177 199	6 215 773
PRNV2 <u>Autres produits techniques</u>	282 235	-	282 235	129 110
CHNV1 <u>Charges de sinistres</u>	<74 220 513>	28 522 376	<45 698 137>	<42 385 275>
CHNV11 Montants payés	<48 041 346>	8 430 799	<39 610 547>	<38 440 436>
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	<26 179 167>	20 091 577	<6 087 590>	<3 944 839>
CHNV2 <u>Variation des autres provisions techniques</u>	<4 434 415>	3 823 327	<611 088>	<1 119 173>
CHNV3 <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	<1 501 122>	-	<1 501 122>	<1 554 181>
CHNV4 <u>Frais d'exploitation</u>	<9 356 668>	5 376 352	<3 980 316>	<3 907 750>
CHNV41 Frais d'acquisition	<4 086 244>	-	<4 086 244>	<3 803 419>
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	125 391	-	125 391	<214 705>
CHNV43 Frais d'administration	<5 395 815>	-	<5 395 815>	<4 757 570>
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	-	5 376 352	5 376 352	4 867 944
CHNV5 <u>Autres charges techniques</u>	<4 529 268>	-	<4 529 268>	<2 564 777>
CHNV6 <u>Variation de la provision pour égalisation & équilibrage</u>	241 349	203 952	37 397	364 001
RTNV <u>Sous Total</u> : Résultat technique de l'assurance Non Vie	<4 762 172>	12 050 876	6 880 800	8 286 778

Annexe n°4
Etat de résultat technique de l'Assurance Vie

(Chiffres en dinars tunisiens)

Notes	Opérations Brutes	Cessions	Opérations nettes	Opérations nettes
	Au 31/12/2012	Au 31/12/2012	Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
PRV1 Primes	20 532 953	<234 093>	20 298 860	20 311 765
PRV11 Primes émises et acceptées	20 532 953	<234 093>	20 298 860	20 311 765
PRV2 Produits de placements	4 880 417		4 880 417	4 780 060
PRV21 Revenus des placements	3 602 935	-	3 602 935	3 513 863
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements	21 103	-	21 103	104 882
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements	1 256 379	-	1 256 379	1 161 315
PRV4 Autres produits techniques	-	-	-	1 898
CHV1 Charge de sinistres	<5 883 597>	248 585	<5 635 012>	<5 062 376>
CHV11 Montants payés	<5 352 313>	63 237	<5 289 076>	<4 825 360>
CHV12 Variation de la provision pour sinistres	<531 284>	185 348	<345 936>	<237 016>
CHV2 Variation des autres provisions techniques	<10 584 942>	-	<10 584 942>	<13 239 122>
CHV21 Provisions d'assurance vie	<9 981 583>	-	<9 981 583>	<13 205 009>
CHV22 Autres provisions techniques	<603 359>	-	<603 359>	<34 113>
CHV3 Participation aux bénéfices et ristournes	<195 970>	-	<195 970>	<710 525>
CHV4 Frais d'exploitation	<2 931 916>	5 890	<2 926 026>	<1 865 592>
CHV41 Frais d'acquisition	<1 980 312>		<1 980 312>	<566 400>
CHV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	<442 630>		<442 630>	<438 006>
CHV43 Frais d'Administration	<508 974>		<508 974>	<863 344>
CHV44 Commissions reçues des réassureurs		5 890	5 890	2 158
CHV5 Autres charges techniques	<90 176>	-	<90 176>	<278 302>
CHV9 Charges des placements	<746 184>	-	<746 184>	<463 909>
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<336 996>	-	<336 996>	<249 107>
CHV92 Correction de valeur sur placements	<324 962>	-	<324 962>	<107 545>
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements	<84 226>	-	<84 226>	<107 257>
RTV Sous Total : Résultat technique de l'assurance Vie	4 980 585	20 382	5 000 967	3 473 897

Annexe n°5 Etat de Résultat		(Chiffres en dinars tunisiens)	
		Au 31/12/2012	Au 31/12/2011
	Notes		
RTNV	Résultat Technique de l'Assurance Non Vie	6 880 800	8 286 778
RTV	Résultat Technique de l'Assurance Vie	5 000 967	3 473 897
PRNT1	Produits des placements Assurance Non Vie	11 339 243	10 986 805
	PRNT11 Revenus des placements	8 371 119	8 076 495
	PRNT13 Reprise de correction de valeurs sur placements	49 031	241 067
	PRNT14 Profits provenant de la réalisation des placements	2 919 093	2 669 243
CHNT1	Charges des placements de l'Assurance Non Vie	<1 733 697>	<1 066 279>
	CHNT11 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts	<782 982>	<572 562>
	CHNT12 Correction de valeurs sur placements	<755 023>	<247 189>
	CHNT13 Pertes provenant de la réalisation des placements	<195 692>	<246 528>
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat technique de l'Assurance Non Vie	<6 177 199>	<6 215 773>
PRNT2	Autres produits non techniques	380 896	141 773
CHNT3	Autres charges non techniques	<3 005 667>	<6>
	Résultats provenant des activités ordinaires	12 685 343	15 607 195
CHNT4	Impôts sur le Résultat	<2 887 658>	<2 389 057>
	Résultats provenant des activités ordinaires après impôts	9 797 685	13 218 138
Résultat net après modifications comptables :		9 797 685	13 218 138

Annexe n° 6 : Tableau des engagements reçus et donnés

Intitulé	Notes	31/12/2012	31/12/2011
HB1 Engagements reçus		661 808	760 586
<i>Engagements hypothécaires reçus sur Prêts octroyés</i>		399 599	498 377
<i>Avals, cautions de garanties</i>		262 209	262 209
HB2 Engagements donnés		763 221	450 216
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		763 221	450 216
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>			
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>			
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>			
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires			
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution			
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance			
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers			

Annexe 7: État de flux de trésorerie général (méthode directe)

(Chiffres en Dinars Tunisiens)

	31/12/2012	31/12/2011
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
E1 Encaissements des primes reçues des assurés	102 824 108	101 362 586
E2 Sommes versées pour paiement des sinistres	<48 501 826>	<45 034 666>
E3 Encaissements des primes reçues (acceptations)	210 706	130 655
E4 Sommes versées pour les sinistres (acceptations)	<1 899>	<11 650>
E5 Commissions versées sur les acceptations	<61 195>	<32 580>
E6 Décaissements de primes pour les cessions	<18 009 988>	<19 419 487>
E7 Encaissements des sinistres pour les cessions	5 481 039	8 361 086
E8 Commissions reçues sur les cessions	4 222 229	3 173 380
E9 Commissions versées aux intermédiaires	<8 752 187>	<6 784 129>
E10 Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<5 281 938>	<4 361 273>
E11 Variation des dépôts auprès des cédantes	<59 269>	<16 871>
E12 Variation des espèces reçues des cessionnaires	6 575 642	2 349 113
E13 Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers	<75 684 910>	<76 613 830>
E14 Encaissements liés à la cession de placements financiers	48 243 223	50 242 733
E15 Taxes sur les assurances versées au Trésor	<7 178 484>	<6 840 174>
E16 Produits financiers reçus	13 087 742	13 023 632
E17 Impôts sur les bénéfices payés		
E18 Autres mouvements	<9 458 948>	<10 019 468>
<i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i>	7 654 045	9 509 057
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
V1 Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	<792 969>	<686 501>
V2 Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		66 200
V3 Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V4 Encaissements provenant de la cession de terrains et constructions destinées à l'exploitation		
V5 Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
V6 Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liées ou avec un lien de participation		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i>	<792 969>	<620 301>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
F1 Encaissements suite à l'émission d'actions		
F2 Dividendes et autres distributions	<6 384 429>	<6 384 730>
F3 Encaissements provenant d'emprunts		
F4 Remboursements d'emprunts		
F5 Augmentation/Diminutions des ressources spéciales		
<i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i>	<6 384 429>	<6 384 730>
Incidence des variations du taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	<27 652>	<91 157>
Variations de trésorerie	448 995	2 412 869
Trésorerie de début d'exercice	4 993 962	2 581 093
Trésorerie de fin d'exercice	5 442 957	4 993 962

1. Présentation de l'entreprise, de ses opérations et de ses activités

- **Dénomination sociale** : Compagnie d'Assurances et de Réassurances «ASTREE»
- **Date de constitution** : 22/10/1949
- **Forme juridique** : S.A faisant appel public à l'épargne
- **Siège social** : 45, Avenue Kheireddine Pacha – Tunis, B.P. 780 TUNIS Cedex
- **Capital Social** : 20 000 000 DT
- **Branches exploitées** : Toutes branches
- **Principaux Réassureurs** :
 - MUNCHENER RUCK
 - PARTNER RE
 - TUNIS RE
 - SCOR
 - CCR
 - EULER
 - EUROPE ASSISTANCE
- **Réseau de production** :
 - Bureau Direct
 - 58 Agences
 - 37 Courtiers
- **Nom et siège de la société mère qui publie les comptes consolidés** :
 - La Banque de Tunisie, 2 Rue de Turquie 1001- Tunis.

▪ **Situation comparative des primes émises au 31/12/2012 (hors acceptation):**

Branche	31/12/2012	Part %	31/12/2011	Part %
Automobile	31 907 674	30.46	29 026 471	28.48
Vie	20 523 719	19.59	20 039 737	19.66
Maladie	17 878 399	17.06	16 276 115	15.97
Transport et aviation	10 999 945	10.50	14 603 132	14.33
Multirisques	5 673 544	5.42	4 739 360	4.65
Incendie	3 529 294	3.37	3 180 360	3.12
Individuelle	2 060 664	1.97	2 252 158	2.21
Responsabilité Civile	2 748 174	2.62	2 613 900	2.56
Risques Spéciaux	3 410 939	3.26	3 470 119	3.40
Risques Agricoles	1 722 287	1.64	1 587 843	1.56
Invalidité	2 087 471	1.99	1 999 682	1.96
Assistance	905 918	0.86	973 307	0.95
Assurance Crédit	859 004	0.82	847 888	0.83
Vol	424 796	0.41	283 281	0.28
Bris de glaces et dégâts des eaux	35 899	0.03	35 896	0.04
Total	104 767 727	100	101 929 249	100

Source : Etats de production au 31/12/2012

2. Faits marquants de l'exercice

2.1 Faits saillants ayant marqué le secteur des assurances :

Les faits saillants ayant marqué l'activité du secteur des assurances:

- La publication de l'arrêté du Ministre des Finances du 3 mars 2012, modifiant l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation (révision de l'article 19 relatif à la méthode de calcul de la provision pour risque en cours).
- La poursuite du programme de la mise à niveau du secteur initié par les pouvoirs publics (Comité Générale des Assurances) et ce à travers le lancement d'une étude stratégique portant sur l'élaboration d'un contrat programme relatif au secteur des assurances qui s'échelonne sur 5 ans (2012-2016). Ce contrat programme vise essentiellement à améliorer le taux de pénétration du secteur des assurances dans un objectif de hisser davantage sa contribution dans l'effort global de développement de l'économie nationale.

- Le parachèvement des travaux de la commission chargée de l'assurance « Takaful » issue du comité national pour la finance islamique créé au sein du ministère des finances. Ces travaux ont porté sur la mise en œuvre d'un projet du cadre réglementaire régissant l'activité « Takaful », qui sera approuvé et inséré dans le code des assurances.
- La mise en place d'un protocole d'accord inter-compagnies visant une actualisation progressive des conditions d'assurances en vue de rééquilibrer les résultats de la branche Incendie.
- La remise en vigueur du protocole d'accord inter-compagnie relatif aux assurances Maladie.
- La révision du tarif de l'assurance des motocycles inférieure à 50 cm³.
- La publication par le Comité Général des Assurances du règlement n°01/2012 relatif aux mesures à prendre par les compagnies d'assurance pour la lutte contre les opérations de blanchiment d'argent, dans le cadre des opérations d'assurances et de réassurances.

- **Structure du portefeuille :**

La croissance du niveau d'activité de la Compagnie en 2012 s'est accompagnée de certaines modifications de la structure du portefeuille, dont les plus importantes sont :

- La part de l'**Automobile** est en **évolution de 1,98 point**, en passant de 28,48% à **30,46%**, pendant la période de référence.
- La part de la **Maladie** a progressé de **1,09 point**, en passant de 15,97% à **17,06%** au 31/12/2012.
- La branche **Transport et aviation** a connu une **régression de 3,83 points** de sa part de production (**10,50%** contre 14,33% en 2011).
- La branche **Vie**, est en quasi-stagnation avec une part de **19,59%** contre 19,66% en 2011, mais elle maintient sa position au 2^{ième} rang dans la structure du portefeuille de la Compagnie.

- **Sinistres :**

- La **sinistralité globale de la Compagnie** appréciée à travers le ratio : Sinistres Déclarés rapportés aux primes émises s'est aggravée par rapport à l'année passée (16,35 points) en passant, pendant la période de référence, de 57,66% à **74,01%**.

- **Encaissements :**

- Une baisse de **3,97 point** du **ratio d'encaissement** en s'établissant au 31 décembre 2012 à **75,49%** contre **79,46%** à la même date en 2011.

- **Placements :**

- L'ensemble des placements de la Compagnie totalise au 31 décembre 2012 un montant net de 275 216 655 DT contre 247 715 878 DT à la même date en 2011, soit une croissance de 11,10%.

- Ces placements ont généré un revenu total de 16 219 660 DT contre 15 766 866 DT en 2011.
- Le portefeuille des placements financiers a atteint au 31/12/2012 un montant de 267 784 506 DT, contre 240 341 515 DT en 2011, soit une hausse de 27 442 991 DT.
- Le revenu brut généré par ce portefeuille a engendré une progression de 2,37%, passant de 14 806 121 DT en 2011 à 15 157 561 DT en 2012.

▪ **Réassurance & Acceptation**

- Les soldes de la réassurance et de l'acceptation Vie & Non Vie se sont élevés au 31/12/2012 respectivement à 11 663 354 DT (Bénéfice) et 124 381DT (bénéfice) contre 7 260 863 DT (Perte) et 111 752 DT (Bénéfice) au 31/12/2011.

▪ **Les autres produits & charges techniques :**

- Au 31/12/2012, les produits techniques sont relatifs principalement aux honoraires perçus dans le cadre de notre représentation des clubs dans le cadre de l'assurance Transport et autres.
- Les charges techniques non vie et vie se sont élevés respectivement à 4 529 KDT et 90 KDT contre 2 565 KDT et 278 KDT une année auparavant.

3. Normalisation comptable

- Les états financiers sont préparés, par application des dispositions de la loi 96-112 du 30 Décembre 1996, portant promulgation du système comptable des entreprises et conformément aux principes et méthodes comptables définis par le décret 96-2459, portant promulgation du cadre conceptuel comptable.
- Les divers postes de bilan et des états de résultats sont déterminés à partir des regroupements des comptes principaux, ces mêmes comptes sont alimentés par les comptes imputables ayant fait l'objet des écritures d'origine et ce, conformément aux tableaux de rattachement des comptes aux états financiers.
- L'évaluation, la comptabilisation et la présentation des divers postes des états financiers ont été effectuées conformément aux normes suivantes :
 - Norme comptable **n°26** relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°27** relative au contrôle interne et à l'organisation comptable dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°28** relative aux revenus dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°29** relative aux provisions techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;
 - Norme comptable **n°30** relative aux charges techniques dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance ;

- Norme comptable n°31 relative aux placements dans les entreprises d'assurances et/ou de réassurance.

4. Principes comptables et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan et des comptes de résultats

4.1 Primes émises et acceptées :

Les primes correspondent aux primes émises et acceptées, hors taxes, brutes de réassurance et nettes d'annulations et de ristournes. Elles comprennent une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date d'arrêté des comptes.

4.2 Opérations techniques d'assurance non vie

▪ Provision pour primes non acquises :

Les provisions pour primes non acquises sont des provisions destinées à constater, pour l'ensemble des contrats en cours, la part des primes émises et des primes restant à émettre se rapportant à la période comprise entre la date d'inventaire et la date de la prochaine échéance de prime ou, à défaut, du terme du contrat. Ces provisions sont calculées, séparément pour chaque contrat d'assurance, sur la base de la méthode du prorata temporis et portent sur la prime commerciale c'est à dire la prime de risque majorée des différents chargements.

Le calcul est réalisé sur la base des primes nettes de cessions dans une première phase, puis dans une seconde phase sur la base de la partie des primes cédées. La provision pour primes non acquises relative aux cessions ne doit en aucun cas être portée au passif du bilan pour un montant inférieur à celui pour lequel la part du réassureur dans la provision pour primes non acquises figurant à l'actif.

▪ Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition des contrats, incluant notamment les commissions d'acquisition et les frais internes liés à l'établissement des contrats, sont répartis sur la durée de vie des contrats selon les mêmes règles que la provision pour primes non acquises.

La part des frais d'acquisition relative à la période comprise entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime est constatée à l'actif du bilan dans le poste « frais d'acquisition reportés » inclus dans les autres éléments d'actif. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'exploitation au compte de résultat.

Ces frais sont évalués en appliquant au montant des primes non acquises le coefficient des frais d'acquisition déterminé par le rapport des frais d'acquisition aux primes émises.

- **Montants payés :**

Ce poste est composé des éléments suivants :

- Sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours et aux exercices antérieurs nets de recours encaissés ;
- Montant des rentes et des rachats de rentes payés au cours de l'exercice relatifs aux branches accident de travail et invalidité ;
- Participations aux bénéfiques versées ;
- Frais de règlement des sinistres notamment les frais relatifs aux services régisseurs de sinistres et les commissions affectées à la gestion des sinistres.

- **Provisions pour sinistres à payer :**

Les provisions pour sinistres à payer correspondent au coût total estimé que représentera pour l'entreprise d'assurances le paiement de tous les sinistres survenus jusqu'à la fin de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres. La provision pour sinistres à payer est calculée pour son montant brut sans tenir compte des recours à encaisser. Elle tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan.

Ces provisions incluent aussi une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

- **Provision pour participation aux bénéfiques et ristournes Non vie :**

La provision pour participation aux bénéfiques et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfiques et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

Le montant de la participation aux bénéfiques est évalué selon les engagements contractuels de la compagnie.

- **Autres provisions techniques :**

- **Provision pour risques en cours :**

La provision pour risques en cours représente les montants à provisionner en supplément des primes non acquises pour couvrir les risques à assumer. Cette provision est destinée à faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance en cours excédent le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

Le poste « Autres provisions techniques » comprend également une réserve de rente d'invalidité et les arrérages de rentes à payer.

- **Provision mathématique de rentes :**

Les provisions mathématiques des rentes sont constituées lorsque les indemnités au titre d'un sinistre seront versées sous forme d'annuités. Ces provisions correspondent à la valeur actuelle probable des montants qui seront versés, sous forme de rentes et accessoires de rentes, postérieurement à la clôture de l'exercice au titre d'événements qui se sont réalisés antérieurement à la clôture de l'exercice. Elles sont calculées sur la base de méthodes actuarielles reconnues. Le montant de la provision mathématique des rentes est majoré de 5% à titre de chargement de gestion.

4.3 Opérations techniques d'assurance vie

▪ Provisions mathématiques Vie :

Les provisions mathématiques représentent la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements pris respectivement par l'assureur et par l'assuré.

La provision mathématique comprend la valeur actuarielle estimée des engagements de l'entreprise d'assurance y compris les participations aux bénéfices déjà allouées et déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures. Le calcul de cette provision se fait sur la base de la prime commerciale en excluant les chargements d'acquisition des contrats. La provision mathématique est calculée contrat par contrat sur la base des normes techniques telle que définie par l'arrêté du ministre des finances du 5 janvier 2009 et des formules actuarielles figurant au niveau des notes techniques.

▪ Provision pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer représentent la dette de l'entreprise d'assurance envers ses assurés pour les sinistres, rachats arrivés à échéance déclarés mais non encore décaissés par l'entreprise d'assurance ainsi que les sinistres survenus mais non encore déclarés (les sinistres tardifs).

▪ Provision pour participation aux bénéfices et ristournes vie :

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes comprend les montants destinés aux assurés ou aux bénéficiaires des contrats sous la forme de participations aux bénéfices et ristournes dans la mesure où ces derniers n'ont pas été crédités aux assurés.

▪ Provision d'égalisation :

La provision d'égalisation comprend les montants provisionnés pour permettre d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir dans le cadre des opérations d'assurance.

4.4 Les opérations de réassurance & d'acceptation

Lors de l'arrêté des comptes, les opérations courantes au titre de la réassurance et de l'acceptation sont comptabilisées sur la base des décomptes trimestriels. Les opérations d'inventaire sont comptabilisées sur la base d'un bilan de réassurance et d'acceptation consolidé.

4.5 Les opérations financières & non techniques

▪ Placements :

Les placements et les produits y afférents sont comptabilisés conformément à la norme NC31. Aucune anticipation ou report n'est effectué sur les produits comme l'exige la norme NC19, les dividendes, intérêts courus non échus et les loyers sont comptabilisés à la date de leur réalisation effective.

La répartition des produits des placements nets des charges aux différentes catégories est effectuée conformément à la norme NC27.

- **Provision pour dépréciation des placements et des créances :**

L'évaluation des placements est appliquée conformément à la norme des placements NC31.

La méthode de provisionnement des créances nées d'opérations d'assurance directe est celle instaurée par la tutelle et qui consiste à constater des provisions à concurrence de 20%, 50% et 100% respectivement pour les arriérés primes ayant une ancienneté respectivement de 2 ans, 3 ans et de 4 ans et plus.

Toutefois, un complément de provision est constaté en plus de la méthode de la tutelle pour permettre de couvrir les arriérés présentant un risque supérieur.

La méthode de provisionnement des autres éléments des créances repose sur un calcul au cas par cas relativement à l'échéance de l'impayé, la qualité du créancier et de l'avancement de la procédure du contentieux le cas échéant.

4.6 Ventilation des frais généraux par destination

Les frais généraux sont comptabilisés initialement par nature, puis ventilés par destination dans les postes des comptes de résultats au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des indices d'activité. Les clés de répartition analytique sont objectives et contrôlables. Par ailleurs, la présentation des frais se présentent comme suit :

- Les frais de gestion des placements sont inclus dans les charges des placements ;
- Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges de sinistres ;
- Les frais d'acquisition des contrats, les frais d'administration et les autres charges techniques apparaissent au niveau de la rubrique « frais d'exploitation » correspondante aux comptes de résultats vie et non vie. Les commissions reçues des réassureurs sont inscrites en déduction de ce poste dans la mesure où ces commissions ne sont pas considérées comme un revenu mais comme une couverture des frais de gestion engagés par l'assureur.

5. Notes sur le Bilan

5.1 Mouvements sur les éléments de l'actif

Les mouvements sur les éléments d'actif sont présentés au niveau de l'annexe N°8.

5.2 Etat récapitulatif des placements

L'état récapitulatif des placements reprenant la valeur brute, nette et la juste valeur des placements est présenté au niveau de l'annexe N°9.

5.3 Ventilation des créances et dettes selon la durée résiduelle

Créances	Moins d'un an	1 an et (-) de 5 ans	Plus que 5 ans	Total
Primes acquises et non émises	1 259 089	-	-	1 259 089
Autres créances nées d'opération d'assurance directe	28 036 059	7 461 007	304 312	35 801 378
Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	4 547 054	-	-	4 547 054
Créances nées d'opération de Réassurance	19 579 813	-	614 433	20 194 246
Personnel	69 249	-	-	69 249
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 328 752	-	-	2 328 752
Débiteurs divers	5 450	-	631 915	637 365
Total :	55 825 466	7 461 007	1 550 660	64 837 133

Dettes	Moins d'un an	Plus de 5 ans	Total
Dettes nées d'opération d'assurance directe	4 633 196	1 283 285	5 916 481
Dettes nées d'opération de réassurance	8 305 242	-	8 305 242
Dettes indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance	793 106	-	793 106
Dépôts et cautionnements reçus	-	438 067	438 067
Personnel	769 342	-	769 342
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	4 730 722	-	4 730 722
Créditeurs divers	525 376	-	525 376
Total :	19 756 984	1 721 352	21 478 336

5.4 Capitaux propres

Le capital de l'entreprise « Astrée » s'élève à 20 000 000 DT constitué par 4 000 000 actions nominatives de 5 dinars chacune.

Le détail des mouvements ayant affecté la composition des fonds propres et la ventilation des réserves au 31 décembre 2012 se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Autres capitaux propres	Dividendes	Résultat reporté	Résultat de l'exercice
Solde au 31/12/2011	20 000 000	38 901 373	11 237 065	-	727 572	13 218 138
Affectation	-	4 000 000	3 293 750	6 400 000	<475 612>	<13 218 138>
Résultat	-	-	-	-	-	9 797 685
Autres Affectations		<6 669 500>	6 669 500			
Solde au 31/12/2012	20 000 000	36 231 873	21 200 315	-	251 960	9 797 685

Conformément à la décision de l'AGO en date du 25 Avril 2012, la répartition du résultat 2011 a été effectuée comme suit :

Résultat au 31/12/2011	13 218 138
Résultat reporté	<u>727 572</u>
Total à distribuer	<u>13 945 710</u>
Dividendes	6 400 000
Réserves facultatives	4 000 000
Réserve pour réinvestissement exonérés	3 293 750
Résultat reporté	251 960

La ventilation des réserves est présentée au niveau de la note P dans la rubrique informations diverses sur le bilan. Par ailleurs, aucun élément du bilan n'a fait l'objet d'une réévaluation durant l'exercice 2012.

5.5 Provisions pour sinistres à payer

Récapitulation de la provision pour sinistres à payer Vie et Non Vie				
	Non Vie	Vie	31/12/2012	31/12/2011
Provision pour sinistres à payer	111 260 899	2 166 535	113 427 434	87 527 446
Chargement de gestion	6 792 361	252 539	7 044 900	5 837 495
Prévision de recours à encaisser	<1 462 427>	-	<1 462 427>	<1 113 154>
Provision SAP Acceptations	78 312	-	78 312	125 981
Total :	116 669 145	2 419 074	119 088 219	92 377 768

L'état des règlements et des provisions pour sinistres à payer par exercice de survenance est présenté en annexe N°10.

5.6 Informations diverses sur le bilan

A – Actif du bilan

Note – A 1 – Actifs incorporels

	Montant brut	Amortis- sements / Résorption	VNC 31/12/2012	VNC 31/12/2011
Logiciels	653 363	586 368	66 995	87 258
Total :	653 363	586 368	66 995	87 258

Note – A 2 – Actifs corporels d'exploitation

	Montant brut	Amortis- sements	VNC 31/12/2012	VNC 31/12/2011
AC 21 – Installations techniques et machines	5 883 210	4 780 894	1 102 316	876 545
AC 22 – Autres installations, outillages et mobiliers	917 238	839 468	77 770	69 377
AC 23 – Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	144 068	-	144 068	9 729
Total :	6 944 516	5 620 362	1 324 154	955 651

Note – A 3 – Placements**A 3.1 – Terrains, constructions et actions des sociétés immobilières non cotées**

	Montant brut	Amortissements	VNC 31/12/2012	VNC 31/12/2011
AC 311- Terrains et constructions d'exploitation	3 855 502	1 884 873	1 970 629	2 058 662
AC 312 – Terrains et constructions hors exploitation	6 302 009	2 139 698	4 162 311	3 944 464
AC 313 – Parts et actions dans des sociétés immobilières non cotées	690 000	-	690 000	690 000
Total :	10 847 511	4 024 571	6 822 940	6 693 126

A 3.2 – Placements dans les entreprises liées & Participations

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2012	VNC 31/12/2011
AC 321 – Parts dans des entreprises liées	24 482 876	-	24 482 876	24 482 876
AC 323 – Parts dans les entreprises avec lien de participation	6 004 899	-	6 004 899	6 004 899
Total :	30 487 775	-	30 487 775	30 487 775

A 3.3 – Autres placements financiers

	Montant brut	Provision	VNC 31/12/2012	VNC 31/12/2011
AC 331 – Actions, autres titres à revenu variable	74 180 240	2 332 185	71 848 055	57 069 208
AC 332 – Obligations et autres titres à revenu fixe	86 849 089	416	86 848 672	86 074 533
AC 333 – 334 Prêts	896 467	120 027	776 441	852 196
AC 335 – Dépôts monétaires	77 910 000	-	77 910 000	66 020 000
Total :	239 835 796	2 452 628	237 383 168	210 015 937

A 3.4 – Créances pour espèces déposés auprès des entreprises cédantes

	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour primes non acquises acceptations	444 460	393 060
Provisions pour Sinistres à payer acceptations	78 312	125 980
Total :	522 772	519 040

Note – A 4 – Part des réassureurs dans les provisions techniques

	31/12/2012	31/12/2011
AC 510 – Provisions pour primes non acquises	7 572 714	7 515 177
AC 530 – Provisions pour sinistres vie	230 401	45 053
AC 531 – Provisions pour sinistres non vie	36 340 201	16 248 625
AC 550 – Provisions d'égalisation et d'équilibrage Non vie	-	203 952
AC 561 - Provisions pour sinistres non vie (1)	5 020 031	1 196 704
Total :	49 163 347	25 209 511

(1) Cette provision constitue la part des réassureurs dans la provision pour risques en cours.

Note - A 5 – Créances**A 5.1 – Créances nées d'opérations d'assurances directes****A 5.1.1 - Primes acquises et non émises**

	31/12/2012	31/12/2011
Primes acquises et non émises non vie	4 166 432	3 181 932
Primes acquises et non émises vie	947 857	899 682
S/Total :	5 114 289	4 081 114
Primes à annuler	<3 855 200>	<3 864 154>
Total :	1 259 089	216 960

A 5.1.2 – Autres créances nées d'opérations d'assurances directes

	31/12/2012	31/12/2011
Quittances de primes à recevoir	33 083 969	26 201 537
Quittances de primes à recevoir P/C Co-assureurs	190 683	72 795
Comptes à régulariser agences, courtiers et Bureau Direct – Débit	1 895 457	1 941 762
Effets en portefeuille	418 411	575 390
Chèques impayés	212 858	136 444
S/Total :	35 801 378	28 927 928
Provisions au titre des arriérés primes	<5 069 171>	<2 751 227>
Provision au titre des chèques impayés	<212 858>	<135 443>
Provision au titre des effets impayés	<206 553>	<192 241>
Total :	30 312 796	25 849 017

A 5.1.3 – Créances indemnisées, subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2012	31/12/2011
Avances sur recours matériels	1 186 633	680 274
Avances sur recours corporels	700 027	504 137
Indemnisation Directe des Assurés	1 265 678	1 016 400
Sinistres officieux	274	274
Autres créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	1 394 442	1 117 752
Provisions pour dépréciation de créances	<272 209>	<183 240>
Total	4 274 845	3 135 597

A 5.2 – Créances nées d'opération de réassurance

	31/12/2012	31/12/2011
Cessionnaires	19 926 066	3 555 991
Cédantes	268 180	437 277
S/Total :	20 194 246	3 993 268
Provision pour dépréciation de créances	<614 433>	<614 433>
Total :	19 579 813	3 378 835

A 5.3 – Autres créances**A 5.3.1 – Personnel**

	31/12/2012	31/12/2011
Avances au personnel	20 265	15 465
Autres avances	48 984	48 538
Total :	69 249	64 003

A 5.3.2 – Etat, Organismes de Sécurité Sociale, Collectivités Publiques

	31/12/2012	31/12/2011
Avances sur impôts/sociétés	58 718	58 317
Acomptes provisionnels	2 150 152	2 673 253
Autres	119 882	64 607
Total :	2 328 752	2 796 177

A 5.3.3 – Débiteurs divers

	31/12/2012	31/12/2011
Compte de liaison avec la délégation Maroc (1)	421 524	421 524
Autres	215 841	212 941
S/Total	637 365	634 465
Provision pour dépréciation	<631 915>	<631 915>
Total :	5 450	2 550

(1) Le solde de la succursale au Maroc est intégralement provisionné et ce pour faire face à toutes incertitudes quant au recouvrement du boni de liquidation.

Note A 6 – Autres éléments d'actif**A 6.1 – Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse**

	31/12/2012	31/12/2011
Banques, CCP et chèques à l'encaissement	4 096 505	3 559 497
Effets remis à l'encaissement	1 336 014	1 428 055
Comptes bancaires en Devises	9 848	4 940
Caisse	590	1 470
Total :	5 442 957	4 993 962

A 6.2 – Frais d'acquisition reportés

Conformément aux principes comptables adoptés par la compagnie et ci-dessus évoqués, les frais d'acquisition reportés s'élève au 31/12/2012 à 1 721 078 DT contre 2 038 318 DT au 31/12/2011.

A 6.3 – Compte de régularisation Actif**A 6.3.1 – Intérêts et loyers acquis et non échus**

	31/12/2012	31/12/2011
Intérêts s/Valeurs Mobilières courus et non échus	4 748 032	4 722 131
loyers échus et à recevoir	201 283	186 745
Total :	4 949 315	4 908 876

A 6.3.2 – Autres comptes de régularisation actif

	31/12/2012	31/12/2011
Autres charges constatées ou payées d'avance	9 716	14 134
Encaissements ou règlements en instance d'imputation	-	-
Estimation de réassurance et d'acceptation	5 770	5 770
Autres comptes de régularisation Actif	302 096	101 701
Total :	317 582	121 605

Note – P – Capitaux propres et passif du Bilan**Note P1 - Capitaux propres**

	31/12/2012	31/12/2011
P 1.1 – Capital social	20 000 000	20 000 000
P 1.2 – Réserves et primes liées au capital	36 231 873	38 901 373
Réserve légale	2 000 000	2 000 000
Réserve facultative	29 505 870	32 175 370
Primes d'émission	4 206 546	4 206 546
Primes de fusion	407 974	407 974
Autres réserves	111 483	111 483
P 1.3 – Autres capitaux propres	21 200 315	11 237 065
Réserves spéciales de réévaluation	1 948 685	1 948 685
Réserves pour réinvestissements exonérés	19 251 630	9 288 380
P 1.4 – Résultat reporté	251 960	727 572
S/Total :	77 684 148	70 866 010
P 1.5 – Résultat de la période	9 797 685	13 218 138
Total capitaux propres avant affectation :	87 481 833	84 084 148

Note - P 2 – Passif**P 2.1 – Provisions pour autres risques et charges**

Le solde de la provision pour autres risques et charges, s'élevant à 3 933 798 DT, une dotation de 3 000 KDT a été comptabilisée en 2012 et ce pour faire face à l'opération de contrôle fiscal relative aux exercices 2008, 2009, 2010 et 2011.

P 2.2 – Provisions techniques brutes

	31/12/2012	31/12/2011
PA 310 – Provisions pour primes non acquises Non Vie	24 029 998	22 204 450
PA 320 – Provisions d'assurance vie	90 615 980	80 301 779
PA 330 – Provisions pour sinistres vie	2 419 074	1 887 790
PA 331 – Provisions pour sinistres non vie	116 669 145	90 489 978
PA 340 – Provisions pour P.B Vie	898 024	1 100 647
PA 341 – Provisions pour P.B & Ristournes non vie	943 949	1 019 788
PA 360 Provision pour égalisation et équilibrage non vie	-	241 349
PA 350 – Autres provisions techniques vie	1 258 125	654 766
PA 361 – Autres provisions techniques Non Vie :	8 208 283	3 773 868
- Réserve pour risques en cours (1)	5 949 768	1 604 143
- Réserve mathématique de rentes	2 212 211	2 118 434
- Réserve d'invalidité	26 660	31 647
- Arrérages à payer	19 644	19 644
Total :	245 042 578	201 674 415

(1) Suite à l'aggravation du rapport des charges de sinistres aux primes acquises de deux années 2012 et 2011 lié aux sinistres importants de la branche « Incendie » survenus au cours de l'exercice 2012, une provision pour risques en cours a été constatée pour un montant de 5 949 768 dinars.

P 2.3 – Dettes pour dépôts en espèces reçus des Cessionnaires

	31/12/2012	31/12/2011
Provisions pour primes non acquises	4 349 431	7 515 177
Provisions pour sinistres vie	230 401	45 053
Provisions pour sinistres non vie	31 869 605	7 668 345
Total :	36 449 437	15 228 575

P 2.4 – Autres Dettes

P 2.4.1 – Dettes nées d'opérations d'assurance directe

P 2.4.1.1 – Autres dettes nées d'opérations d'assurance directe

	31/12/2012	31/12/2011
Commissions sur arriérés	3 235 558	2 764 551
Comptes de régularisation	1 636 565	1 870 756
Comptes intermédiaires sinistres maladie	389 085	322 078
Primes affaires collectives à payer	655 273	676 275
Total :	5 916 481	5 633 660

P 2.4.1.2 – Dettes indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance

	31/12/2012	31/12/2011
Recours client	43 449	41 385
Sinistres officiels	257 680	267 882
Comptes de régularisation Sinistres	491 977	416 113
Total :	793 106	725 380

P 2.4.2 – Dettes nées d'opérations de réassurances

	31/12/2012	31/12/2011
Cessionnaires	8 027 110	5 715 958
Rétrocessionnaires	26 650	26 878
Cédantes	251 482	446 648
Total :	8 305 242	6 189 484

P 2.5 – Autres dettes**P 2.5.1 – Dépôts et cautionnements reçus**

	31/12/2012	31/12/2011
Dépôts de Garanties en espèces des Assurés	366 003	368 753
Dépôts de Garanties en espèces des Locataires	72 064	68 889
Total :	438 067	437 642

P 2.5.2 – Personnel

	31/12/2012	31/12/2011
Dettes provisionnées pour congés payés	364 677	364 347
Autres charges à payer	356 199	312 588
Autres dettes	48 466	24 806
Total :	769 342	701 741

P 2.5.3 – Etats, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques

	31/12/2012	31/12/2011
Retenues à la source	365 247	155 937
Taxes d'assurance à payer	441 865	407 993
Impôts sur les Sociétés et autres charges fiscales à payer	3 040 795	2 533 833
Cotisations Sociales	582 815	521 359
Autres charges sociales à payer	300 000	300 000
Total :	4 730 722	3 919 122

P 2.5.4 – Crédoiteurs divers

	31/12/2012	31/12/2011
Actionnaires, dividendes à payer	136 997	121 448
Autres crédoiteurs divers	195 879	233 662
Dettes sur acquisition de valeurs mobilières de placement	192 500	-
Total :	525 376	355 110

P 2.6 – Autres passifs**P 2.6.1 – Comptes de régularisation Passif**

	31/12/2012	31/12/2011
Encaissements en instance d'affectation	81 023	79 759
Intérêts et loyers perçus ou comptabilisés d'avance	1 008	68 126
Autres comptes de régularisation Passif	1 564 064	1 443 238
Total :	1 646 095	1 591 123

6. Informations diverses sur l'état de résultat**6.1 Ventilation des produits & charges de placement**

La ventilation des produits et charges de placement est présentée au niveau de l'annexe N°11.

6.2 Résultats techniques par catégorie d'assurances

Les résultats techniques vie et non vie sont présentés en annexe N°12 et N°13.

6.3 Affectation des produits aux différentes catégories

Les produits des placements sont ventilés au prorata de la moyenne des montants des provisions techniques à l'ouverture et des montants des provisions techniques à la clôture.

La méthode de cantonnement des produits et charges de placements est effectuée conformément à la norme NC27.

6.4 Ventilation des charges de personnel

L'effectif du personnel se détaille au 31 décembre 2012 comme suit :

Catégorie	Nombre	
	31/12/2012	31/12/2011
Cadres	117	108
Agents d'encadrement	32	25
Agents d'exécution	28	21
Personnel de services	2	2
Personnel en détachement	1	2
Total :	180	158

Les frais de personnel s'élèvent au 31/12/2012 à la somme de 6 211 417 DT et sont ventilés comme suit :

Nature	Montant	
	31/12/2012	31/12/2011
Salaires	3 867 672	3 401 558
Charges sociales	1 175 063	994 290
Assurance collective vie	1 057 232	1 482 757
Personnel en détachement	111 450	196 402
Total :	6 211 417	6 075 007

6.5 Charges de commissions

Le montant total des commissions servies aux intermédiaires, s'élevant à la somme de 9 067 468 DT, se détaille comme suit :

Catégorie	Montant	
	31/12/2012	31/12/2011
Agents généraux	4 993 945	4 533 673
Courtiers	2 164 381	1 820 343
Autres commissions	1 862 861	1 271 692
Commissions Acceptations	46 281	48 374
Total :	9 067 468	7 674 082

6.6 Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes et d'annulations en cours, s'élevant à la somme de 104 767 727 DT au 31 décembre 2012 se détaillent comme suit :

Zones	Montant	
	31/12/2012	31/12/2011
Nord	87 803 966	86 406 106
Centre	6 289 714	5 807 250
Sud	10 674 047	9 715 893
Total :	104 767 727	101 929 249

6.7 Ventilation des produits non techniques

Les produits non techniques se détaillent comme suit :

Libellé	Montant
Profits exceptionnels	58 596
Profits sur exercices antérieurs	322 300
Total :	380 896

6.8 Tableau de passage du résultat comptable au résultat fiscal

	Montant	
	31/12/2012	31/12/2011
Résultat Comptable	12 685 343	15 607 195
Réintégrations	5 707 146	754 308
Déductions	<5 742 036>	<6 241 872>
Résultat fiscal avant réinvestissements exonérés	12 650 453	10 119 631
Réinvestissements exonérés	<4 400 000>	<3 293 750>
Résultat fiscal	8 250 453	6 825 881
Impôt sur les sociétés	<2 887 658 >	<2 389 057 >
Résultat Net de l'exercice	9 797 685	13 218 138

6.9 Provisions d'assurance vie

Les provisions d'assurance vie ont été évaluées conformément aux méthodes comptables décrites dans la rubrique principes comptables. La variation entre le montant d'ouverture et de clôture est présentée comme suit :

	Montant
Provision mathématique vie à l'ouverture	80 301 779
Charges de provisions au 31/12/2012	14 151 029
Total :	94 452 808
Capitaux échus et rachats polices vie	<3 836 828>
	90 615 980

6.10 Tableaux de raccordement du résultat technique par catégorie d'assurances aux états financiers

Les tableaux de raccordement des états de résultat techniques vie et non vie sont présentés au niveau des annexes N°15 et N°16.

7. Note sur l'état des engagements hors bilan

Le tableau des engagements reçus et donnés est présenté en annexe N° 6. Conformément à la norme NC26 § 47, la compagnie ne présente aucun engagement à l'égard des dirigeants.

8. Note sur l'état de flux de trésorerie

L'état de flux de trésorerie est présenté en annexe N°7. Les composantes des liquidités ou équivalents de liquidités sont déterminées sur la base d'un système de recensement individuel par flux dont l'imputation au niveau des rubriques correspondantes se fait systématiquement après comptabilisation du flux.

9. Comparabilité des comptes

▪ Changement de méthodes comptables

Conformément à la norme NC26, aucun changement n'a été opéré au 31 décembre 2012 sur les méthodes d'estimation, d'évaluation et de comptabilisation utilisées au 31 décembre 2011.

10. Diligences spécifiques

Conformément à l'article 58 bis du code des assurances, la marge de solvabilité minimum de la compagnie est évaluée au 31 décembre 2012 à 18 727 KDT. Ainsi, les capitaux propres s'élevant à 87 481 KDT représentent plus de 4,67 fois la marge de solvabilité minimum.

Conformément à l'arrêté des ministres de 2001, le taux des actifs admis en représentation des engagements techniques s'élève au 31 décembre 2012 à 114,01%.

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2012

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours (1)	10 157 511	6 132 940	19 052 502	12 919 562
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	690 000	690 000	690 000	-
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	69 842 712	67 510 527	100 853 814	33 343 287
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)	23 624 163	23 624 163	23 774 500	150 337
Autres parts d'OPCVM (4)	11 201 140	11 071 704	11 406 473	334 769
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	86 849 089	86 848 673	86 848 673	-
Prêts hypothécaires	399 599	399 599	399 599	-
Autres prêts et effets assimilés	496 868	376 841	376 841	-
Dépôts auprès des entreprises cédantes	522 772	522 772	522 772	-
Autres dépôts (6)	77 910 000	77 910 000	77 910 000	-
Total :	281 693 854	275 087 219	321 835 174	46 747 955

(1) : La juste valeur des immeubles de placement est basée sur une expertise immobilière réalisée en date du 13 février 2012

(2) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Actions cotées :	15 557 699	49 093 486
Actions non cotées :	51 952 828	51 760 328
Total :	67 510 527	100 853 814

(3) Ce poste est constitué par des SICAV obligataires & FCP garanti

(4) Ce poste est constitué par des SICAV mixtes

(5) Ce poste se détaille comme suit :

	<u>Valeur Nette</u>	<u>Juste valeur</u>
Obligations cotées :	23 215 140	23 215 140
Obligations non cotées :	5 722 000	5 722 000
Titres de créances négociables et bons de trésor :	57 911 533	57 911 533
Total :	86 848 673	86 848 673

(6) Il s'agit de dépôts financiers auprès des établissements bancaires

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2006	2007	2008	2009	2010
<i>Inventaire 2010</i>					
Règlements cumulés	32 755 494	26 394 744	44 848 026	23 806 489	23 004 982
Provisions pour sinistres	6 140 005	6 864 731	9 725 929	13 863 387	29 012 562
Total charges des sinistres	38 895 499	33 259 475	54 573 955	37 669 876	52 017 544
Primes acquises	57 198 232	59 548 670	64 011 777	66 908 625	72 449 756
% sinistres / primes acquises	68,00%	55,85%	85,26%	56,30%	71,80%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2007	2008	2009	2010	2011
<i>Inventaire 2011</i>					
Règlements cumulés	27 421 013	49 008 067	27 538 879	30 563 007	23 947 473
Provisions pour sinistres	5 152 925	6 528 691	9 148 466	19 012 913	35 077 098
Total charges des sinistres	32 573 938	55 536 758	36 687 345	49 575 920	59 024 571
Primes acquises	59 548 670	64 011 777	66 908 625	72 449 756	79 741 133
% sinistres / primes acquises	54,70%	86,76%	54,83%	68,43%	74,02%

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2008	2009	2010	2011	2012
<i>Inventaire 2012</i>					
Règlements cumulés	49 769 291	28 732 090	37 864 607	36 067 322	21 997 607
Provisions pour sinistres	5 044 579	6 418 092	10 962 451	21 739 471	53 048 692
Total charges des sinistres	54 813 870	35 150 182	48 827 058	57 806 793	75 046 299
Primes acquises	64 011 777	66 908 625	72 449 756	79 741 133	82 116 731
% sinistres / primes acquises	85,63%	52,53%	67,39%	72,49%	91,39%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2012

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total	Raccordement
Revenus des placements immobiliers		821 574	821 574	PRNT11+PRV21
Revenus des participations	1 478 547	13 808 104	15 286 651	PRNT11+PRNT13+PRNT14+PRV21+PRV23+PRV24
Revenus des autres placements		111 435	111 435	PRNT11+PRV21
Autres revenus financiers (Honoraires, commissions)				
Total produits des placements	1 478 547	14 741 113	16 219 660	
Intérêts		441 634	441 634	CHNT11+CHV91
Frais externes et internes	187 636	1 850 611	2 038 247	CHNT11+CHNT12+CHNT13+CHV91+CHV92+CHV93
Autres frais				
Total charges des placements	187 636	2 292 245	2 479 881	

Annexe n°12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2012	Vie	Décès	Mixte	Capitalisation	Total
Primes Acquises	562 984	10 945 996	664 203	8 359 770	20 532 953
Charges de prestations	<844 822>	<1 354 332>	<178 060>	<2 975 099>	<5 352 313>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	280 322	<3 471 672>	<562 416>	<7 371 525>	<11 125 291>
Solde de souscription :	<1 516>	6 119 992	<76 273>	<1 986 854>	4 055 349
Frais d'acquisition	<66 583>	<1 289 106>	<78 555>	<988 698>	<2 422 942>
Autres charges de gestion nettes	<16 465>	<318 773>	<19 425>	<244 487>	<599 150>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	<83 048>	<1 607 879>	<97 980>	<1 233 185>	<3 022 092>
Produits nets de placements	352 453	1 150 817	173 805	2 457 159	4 134 233
Participation aux résultats	<28 014>	-	<14 479>	<144 413>	<186 905>
Solde Financier :	324 439	1 150 817	159 326	2 312 746	3 947 328
Part des réassureurs dans les primes acquises	-	<234 093>	-	-	<234 093>
Part des réassureurs dans les prestations payées	-	63 237	-	-	63 237
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-	185 348	-	-	185 348
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	-	-	-	-	-
Commissions reçues des réassureurs	-	5 890	-	-	5 890
Solde de réassurance :	0	20 382	0	0	20 382
Résultat technique 2012 :	239 875	5 683 312	<14 927>	<907 293>	5 000 967
Résultat technique 2011 :	<484 887>	3 366 493	527 520	64 771	3 473 897
Variation 2012 - 2011 :	724 762	2 316 819	-542 447	<972 064>	1 527 070
	149%	69%	-103%	1501%	44%
Informations complémentaires :					
Versement périodique de rente Vie		27 265	6 000		33 265
Rachats Vie payés	114 945		94 408		209 353
Capitaux échus Vie	253 560	5 894	272 500		531 954
Provisions techniques brutes Vie à la clôture	7 527 013	20 799 583	3 278 468	49 696 715	81 301 779
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture	7 456 474	23 097 650	3 971 216	56 090 640	90 615 980

Annexe n° 13 : Résultat technique par catégorie d'assurance Non Vie au 31/12/2012

Eléments	Auto	Transport	Aviation	Incendie	Responsabilité Décennale	Responsabilité Civile	Risques Agricoles	Autres Dommages aux biens	Assistance A.E.A	Assurance Crédit	Maladie	Invalidité	Individuelle	Loi	Total	Acceptations	Total
Primes acquises																	
PRNV11 Primes émises	31 729,119	10 312,252	686,840	9 174,088	645,119	2 689,373	1 657,755	3 182,953	905,046	845,246	18 189,950	2 192,730	2 024,853	,000	84 235,324	169,255	84 404,579
PRNV12 Variation des primes non acquises	-1 254,750	490,699	171,048	-734,226	-481,983	-82,651	-78,384	87,537	4,524	-6,634			110,657	,000	-1 774,148	-51,400	-1 825,548
Charges de prestations																	
CHNV11 Prestations et frais payés	-20 668,752	-1 647,592	-160,909	-7 075,632	-25,779	-391,378	-377,201	-619,519	-11,493	-76,615	-16 321,794	-286,309	-213,086	-128,076	-48 004,134	-37,212	-48 041,346
CHNV12 Charges des provisions pour prestations diverses	-5 051,399	-500,408	308,197	-25 974,178	-50,786	-148,873	-116,519	30,685	-1,947	90,460	-344,926	-16,942	-40,022	64,591	-31 752,067	47,669	-31 704,399
Solde de souscription :	4 754,217	8 654,946	1 005,177	-24 609,949	86,571	2 066,471	1 085,672	2 681,656	896,130	852,457	1 523,230	1 889,479	1 882,403	-63,485	2 704,974	128,312	2 833,286
CHNV41, CHNV42 Frais d'acquisition	-922,035	-422,589	-77,920	-783,003	-98,337	-212,692	-113,560	-379,081	-85,287	-87,732	-379,707	-100,872	-298,038	,000	-3 960,853		-3 960,853
CHNV43, CHNV5 Autres charges de gestion nettes	-4 279,608	-757,638	-100,997	-1 302,487	-66 517	-316 826	-198 381	-441 232	-254 450	-384 928	-919 960	-229 440	-367 017	-1 341	-9 620,822	-22,026	-9 642,848
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-5 201,643	-1 180,227	-178,917	-2 085,489	-164,854	-529,517	-311,942	-820,313	-339,737	-472,659	-1 299,667	-330,313	-665,055	-1,341	-13 581,675	-22,026	-13 603,702
PRNT3 Produits nets des placements	3 690,360	190,763	48,919	1 429,668	69,350	199,493	45,501	148,464	9,208	45,605	129,899	2,704	65,080	78,141	6 153,156	24,044	6 177,199
CHNV3 Participation aux résultats		-25,439	-112,760	,000	21,349	,000	,332	2,508	,000	,000	,000	,000	,000	,000	-168,956		-168,956
Solde Financier :	3 664,921	78,003	48,919	1 451,017	69,350	199,824	48,010	148,465	9,208	45,605	74,953	2,704	65,080	78,141	5 984,200	24,044	6 008,243
PRNV11 Part des réassureurs dans les primes acquises	-1 637,685	-9 026,130	-897,085	-7 082,344	-307,620	-933,327	-1 331,035	-2 666,931	-881,520	-850,019	0,000	0,000	-261,536	0,000	-25 875,132		-25 875,132
CHNV11 Part des réassureurs dans les prestations payées	12,845	1 577,809	134,995	5 851,339	13,617	1,943	223,880	536,131	0,000	19,872	0,000	0,000	58,367	0,000	8 430,799		8 430,799
CHNV12, PRNV12 Part des réassureurs dans les charges de provisions	-131,671	-217,265	-287,955	24 320,294	100,114	61,693	96,154	-159,246	0,000	-101,931	0,000	0,000	30,767	0,000	23 710,953		23 710,953
CHNV44 Commissions reçues des réassureurs	608,997	850,916	0,000	2 171,487	153,428	116,815	179,394	658,602	252,872	298,278	0,000	0,000	85,563		5 376,352		5 376,352
Solde de Réassurance (2012) :	-1 147,514	-6 814,669	-1 050,045	25 260,875	-40,460	-752,876	-831,607	-1 631,444	-628,648	-633,801			-86,839	0,000	11 642,972		11 642,972
Solde de Réassurance (2011) :	-952,556	-6 528,652	-2 108,067	6 611,762	-78,162	-496,342	-1 692,723	-1 128,595	-562,978	-143,042			-116,056	,000	-7 195,411		-7 195,411
Résultat technique (2012) :	2 069,981	738,053	-174,866	16,454	-49,394	983,902	-9,867	378,363	-63,048	-208,398	298,516	1 561,871	1 195,589	13,315	6 750,471	130,330	6 880,800
Résultat technique (2011) :	3 140,043	979,362	415,978	-1 096,593	31,344	1 171,814	161,074	53,290	-117,999	277,834	-131,702	1 506,609	1 621,221	152,221	8 164,496	122,281	8 286,777
Variation 2012 - 2011	-1 070,062	-241,309	-590,844	1 113,047	-80,738	-187,912	-170,941	325,073	54,951	-486,232	430,218	55,262	-425,632	-138,906	-1 414,025	8,049	-1 405,977
Dim.Bénéfice	-34,08%	-24,64%	-142,04%	101,50%	-257,59%	-16,04%	-106,13%	610,01%	46,57%	-175,01%	326,66%	3,67%	-26,25%	91,25%	-17,32%	6,58%	-16,97%
Dim.Bénéfice								Aug.Bénéfice	Dim.Perte	Dim.Bénéfice	Dim.Perte	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice	Dim.Perte	Dim.Bénéfice	Aug.Bénéfice	Dim.Bénéfice
Informations complémentaires :																	
Provisions pour primes non acquises à la clôture	13 283,652	1 359,926	167,392	3 368,123	1 496,171	685,076	568,446	1 247,699	197,212	340,889			870,954		23 585,538	444,460	24 029,998
Provisions pour primes non acquises à l'ouverture	12 028,902	1 850,619	338,440	2 633,896	1 014,188	602,425	490,082	1 335,236	201,735	334,255			981,611		21 811,350	393,060	22 204,450
Provisions pour Sinistres à payer à la clôture	69 046,025	1 751,553	564,055	34 905,034	272,683	3 743,118	509,367	1 755,321	604,210	2 827,192	35,530	499,334	77,411	116 590,833	78,312	116 669,145	
Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture	64 270,721	2 006,618	872,253	13 366,969	221,897	3 607,995	356,295	1 938,258	490,294	2 657,760	23,316	464,832	86,589	90 363,997	125,981	90 489,978	
Provision pour PB et Ristournes à la Clôture	63,451	699,598	91,564	5,794	2,656	4,073	7,192	-12,803	1,028	81,014	-1,280	1,663	943,949		943,949		
Provision pour PB et Ristournes à l'ouverture	63,235	611,401	88,755	32,144		2,619	6,453	149,324	,000	,996	63,031	,000	1,571	1 019,788		1 019,788	
Provision d'égalisation et d'équilibrage à la Clôture							,000								,000		,000
Provision d'égalisation et d'équilibrage à l'ouverture							36,973			204,376					241,349		241,349
Autres provisions techniques à la clôture :	8 208,283	1 148,082		5 949,768								26,660		1 083,773	8 208,283		8 208,283
- Provisions pour risques en cours	5 949,768			5 949,768											5 949,768		5 949,768
- Provisions mathématiques de rentes	2 212,211	1 148,082												1 064,129	2 212,211		2 212,211
- Aménagements de rentes à payer	19,644													19,644	19,644		19,644
- Réserve des rentes d'invalidité	26,660													26,660	26,660		26,660
Autres provisions techniques à l'ouverture :	3 773,868	998,892		1 604,143								31,647		1 139,186	3 773,868		3 773,868
- Provisions pour risques en cours	1 604,143			1 604,143											1 604,143		1 604,143
- Provisions mathématiques de rentes	2 118,434	998,892												1 119,542	2 118,434		2 118,434
- Aménagements de rentes à payer	19,644													19,644	19,644		19,644
- Réserve des rentes d'invalidité	31,647													31,647	31,647		31,647

**Annexe n° 14 : Tableau récapitulatif des éléments constitutifs
de la participation des assurés aux résultats techniques et financiers au 31 décembre 2012**

Année d'inventaire	Exercice				
	2008	2009	2010	2011	2012
Participation aux résultats (état de résultat technique)	0	0	0	0	0
* Participation attribuée à des contrats (y compris intérêts techniques)					
* Variation de la provision pour participation aux bénéfices	474 237	398 756	524 114	710 525	195 970
Participation aux résultats des contrats d'assurance vie					
* Provisions mathématiques moyennes	34 546 493	45 386 746	59 198 283	73 603 802	85 458 880
* Montant minimum de participation	0	0	0	0	0
* Montant effectif de la participation dont attribuée (y compris intérêts techniques) dont variation de la provision pour PB	0	0	0	0	0

La première partie du tableau correspond à la décomposition du poste participation aux bénéfices et ristournes de l'état de résultat technique de l'assurance vie en participation attribuée aux contrats et variation de la provision pour participation aux bénéfices. Ces éléments sont obtenus à partir de la nomenclature comptable. La seconde partie du tableau reprend les éléments suivants:

- a) Les provisions mathématiques moyennes qui correspondent à la moyenne arithmétique des provisions mathématiques à l'ouverture et à la clôture de l'exercice;
- b) Le montant minimum de la PB qui est déterminé sur la base des obligations contractuelles en la matière.
- c) Le montant effectif de la participation aux bénéfices qui reprend le total de la partie (1) du tableau.

**Annexe n°15 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Vie au 31/12/2012**

	Raccordement	Total
Primes Acquisées	PRV11	20 532 953
Charges de prestations	CHV11	<5 352 313>
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21, CHV22, CHV3	<11 125 291>
Solde de souscription :		4 055 349
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	<2 422 942>
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43, CHV5	<599 150>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<3 022 092>
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	4 134 233
Participation aux résultats	CHV3	<186 905>
Solde Financier :		3 947 328
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	<234 093>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	63 237
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	185 348
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	-
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	5 890
Solde de réassurance :		20 382
Résultat technique :		5 000 967
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		33 265
Montants des rachats Vie		209 353
Capitaux échus Vie		531 954
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		90 615 980
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		81 301 779

**Annexe n°16 : Tableau de raccordement du résultat technique
par catégorie d'assurance aux états financiers
Catégorie : Non Vie au 31/12/2012**

	Raccordement	Total
Primes acquises		
Primes émises	PRNV11	84 404 579
Variation des primes non acquises	PRNV12	<1 825 548>
Charges de prestations		
Prestations et frais payés	CHNV11	<48 041 346>
Charges des provisions pour prestations diverses	CHNV12, CHNV2, CHNV6, CHNV3	<31 704 399>
Solde de souscription :		2 833 286
Frais d'acquisition	CHNV41+CHNV42	<3 960 853>
Autres charges de gestion nettes	CHNV43, CHNV5 et PRNV2	<9 642 848>
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		<13 603 702>
Produits nets de placements	PRNT3	6 177 199
Participation aux résultats	CHNV3	<168 956>
Solde Financier :		6 008 243
Part des réassureurs dans les primes cédées	PRNV11, PRNV12 2° Colonne	<25 875 132>
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHNV11 2° Colonne	8 430 799
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHNV12 2° Colonne	23 710 953
Commissions reçues des réassureurs	CHNV44 2° Colonne	5 376 352
Solde de Réassurance :		11 642 972

Résultat technique : 6 880 800

Informations complémentaires :

Provisions pour primes non acquises à la clôture

Provisions pour primes non acquises à l'ouverture

24 029 998

22 204 450

Provisions pour Sinistres à payer à la clôture

Provisions pour Sinistres à payer à l'ouverture

116 669 145

90 489 978

Autres provisions techniques à la clôture

Autres provisions techniques à l'ouverture

8 208 283

3 773 868

RAPPORT GENERAL

Mesdames et Messieurs les Actionnaires

Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE »

45, Avenue Kheireddine Pacha, 1080 Tunis

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- L'audit des états financiers de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE», tels qu'ils sont joints au présent rapport, faisant ressortir un total net de bilan de **396 032 077 dinars** et un résultat bénéficiaire de **9 797 685 dinars** ;
- Les autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de LA COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », comprenant le bilan au 31 décembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La Direction de la Compagnie est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations

du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «ASTREE », ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2012, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons par ailleurs utile d'attirer votre attention sur le fait que la société doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Rapport sur d'autres obligations légales ou réglementaires

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles. En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 – 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons examiné le système de contrôle interne et les procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention. Sur la base des travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons également procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect de la Compagnie d'Assurances et de Réassurances « ASTREE » de la réglementation en vigueur en matière de tenue des comptes en valeurs mobilières.

Fait à Tunis, le 17 Avril 2013.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application des articles 200 et 475, du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Des membres du personnel de la Banque de Tunisie sont détachés auprès de sa filiale ASTREE. La charge brute du personnel détaché auprès de cette société relative à l'exercice 2012 s'élève à 111 450 Dinars.

Par ailleurs, et en dehors de la convention précitée, nos investigations n'ont relevé aucune convention en dehors des opérations courantes nécessaires à la réalisation de l'objet social, y compris une convention de bancassurance, une convention de location à titre gracieux de locaux d'archivage avec la Banque de Tunisie en contre partie de la mise à la disposition de cette dernière de locaux dans le cadre des contrats de bancassurance et une convention de location à titre onéreux d'un local avec la Banque de Tunisie.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1- Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du CSC sont définies comme suit :

Le comité de rémunération, issu du Conseil d'Administration du 03 février 2011, a arrêté la rémunération du Président Directeur Général à 150 KDT par année.

Les membres du conseil d'administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le conseil d'administration et soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

2- Les obligations et engagements vis-à-vis du Président Directeur Général et des membres du conseil d'administration, tels qu'ils ressortent des états financiers clos le 31 décembre 2012, se présentent comme suit (en DT) :

	PDG	Administrateurs
	Charges de l'exercice	
Avantages à court terme	150 000	-
Jetons de présence	20 000	60 000
TOTAL	170 000	60 000

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivant et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 17 Avril 2013.

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC Mazars

Chiheb GHANMI
La Générale d'Audit & Conseil